

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2024



C'EST LA

RENTRÉE !

SOMMAIRE



RENTRÉE SCOLAIRE

Pages 4-6



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 7



EDUCATION

Pages 8-9



SPORT

Pages 10-12



INFOS DU JIS

Page 13



CULTURE

Pages 14-15



INFOS LOCALES

Page 16



JUMELAGE

Page 17



SOCIAL

Pages 18-19



TPM VOUS INFORME

Pages 20-21



AGENDA DU MOIS

Page 23



RETOUR EN IMAGES

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Septembre 2024

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





La période COVID que le pays a traversée l'a révélé au grand jour : le système de santé français souffre.

Il ne se passe pas une semaine, sans que les médias ne se fassent l'écho des difficultés rencontrées par les professionnels de santé, pour exercer dans des conditions dignes d'un pays développé.

Les médias relatent aussi régulièrement des parcours de patients jonchés d'obstacles, afin d'accéder aux soins nécessaires à la préservation de leur santé.

Dans un communiqué du 15 mai dernier, le Docteur Vincent CARRET, praticien au Centre Hospitalier Intercommunal Toulon-La Seynes-sur-Mer, et responsable de l'Association des Médecins Urgentistes de France pour le Var, l'indique lui-même :

« Les services d'urgences et nos hôpitaux vivent une situation critique et de tensions jamais rencontrée partout sur nos territoires ».

« Nous ne savons plus aujourd'hui où mettre les malades et dans quel bloc opératoire pouvoir les opérer ».

Par ailleurs, dans un article daté du même jour, le quotidien Var Matin évoque l'écart entre la part des coûts supportée par l'Etat pour des actes médicaux réalisés dans les établissements publics de santé, et la part pour des actes réalisés dans ceux du privé.

Un exemple concret est donné : un patient reçu pour une opération du genou coûtera 6 250 Euros à l'Etat dans le public, contre 4 796 dans le privé.

L'idée que les actes médicaux dans le secteur privé de la santé font l'objet d'un coût pour l'Etat, supérieur à ceux du secteur public, semble erronée.

A mon sens, il ne s'agit pas de prôner de façon dogmatique un secteur plutôt qu'un autre, mais plutôt d'envisager l'ensemble des secteurs comme un tout complémentaire, destiné à proposer une offre de santé de qualité, dans le seul but de répondre à l'éventail des besoins de nos concitoyens.

Localement, le contexte pourrait largement s'améliorer, puisque je le rappelle, la construction d'un nouvel hôpital privé de pointe, par le groupe Sainte-Marguerite, quartier Saint-Augustin à La Crau, est prête à démarrer.

600 lits, un service d'urgence d'une capacité de 70 patients par jour, 15 places de réanimation, et 40 places en maternité notamment, bénéficieraient aux habitants de notre bassin de vie.

Pour que les travaux puissent être envisagés, la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de notre commune est nécessaire. Celui-ci doit être entériné par l'assemblée du Conseil Métropolitain de Toulon Provence Méditerranée.

Or, à ce jour, malgré les éléments que je viens d'évoquer, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, présidée par le Maire d'Hyères, Jean-Pierre GIRAN, défavorable à ce projet,

tout comme la Maire de Toulon, Josée MASSI, a suspendu la procédure de révision du P.L.U.

En dépit du bon sens et de l'intérêt général, sa position empêche ainsi la réalisation de cet établissement de santé, pour des raisons qui échappent à la majorité d'entre nous.

Personnellement ou au travers de nos proches, nous avons en effet déjà toutes et tous été confrontés à des problèmes d'accès aux soins. L'enjeu est trop important pour nos concitoyens, et l'immobilisme sur ce sujet est inconcevable.

Ma détermination pour tout mettre en oeuvre, afin de faire infléchir la position de la Métropole, et voir aboutir ce projet, reste inchangée.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Départemental du Var
Conseiller Métropolitain
Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

RENTRÉE SCOLAIRE



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire
délégué aux bâtiments
communaux

C'EST LA RENTRÉE !

Environ 1700 jeunes élèves craurois, âgés de de 3 à 11 ans, reprennent dès le lundi 2 septembre le chemin des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Voici quelques informations utiles qui vous aideront à aborder cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions.



LES ÉCOLES CRAUROISES

Vous trouverez ci-après les coordonnées et les noms des directeurs de chaque école :



Ecole Maternelle **Marie MAURON**

8 classes

801, Avenue de Limans

☎ 04.94.66.71.45 - Email : ecole.0831684E@ac-nice.fr

Directrice : Mme FERROU Laurence



Ecole Maternelle **Jules AUDIBERT**

6 classes

Avenue du 8 mai 1945

☎ 04.94.66.16.57 - Email : ecole.0831313B@ac-nice.fr

Directrice : Mme MASSON Chantal



Ecole Maternelle **Louis PALAZY**

5 classes

Allée Messugues, La Moutonne

☎ 04.94.57.20.19 - Email : ecole.0831194X@ac-nice.fr

Directrice : Mme LEBLOND Florence



Groupe Scolaire **Marcel PAGNOL**

11 classes de la maternelle au CM2

Chemin du Moulin Premier

☎ 04.94.66.73.54 - Email : ecole.0831524F@ac-nice.fr

Directrice : Mme DUVAL Doriane



Ecole Élémentaire **Jean GIONO**

15 classes

210 rue Jean Natte

☎ 04.94.66.71.08 - Email : ecole.0831202F@ac-nice.fr

Directrice : Mme BONNARDEL Elinn



Ecole Élémentaire **Jean AICARD**

12 classes

(dont 1 classe ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

Avenue de la 1^{ère} D.F.L.

☎ 04.94.66.74.98 - Email : ecole.0831191U@ac-nice.fr

Directeur : M. BOIRON Claude



Ecole Élémentaire **Jules FERRY**

10 classes

185, Vieux Chemin d'Hyères, La Moutonne

☎ 04.94.57.73.75 - Email : ecole.0830567R@ac-nice.fr

Directrice : Mme BOUCHARD Ludivine



PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE TYPE D'UN ÉLÈVE CRAUROIS

Le tableau suivant récapitule l'organisation des temps scolaires, les possibilités d'activités périscolaires et de transports scolaires.

HORAIRES	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
7h30-8h20	Accueil et activités périscolaires organisés par le JIS
8h20-8h30	Ouverture du portail – Entrée des élèves à l'école
8h30-11h30	Temps scolaire
11h30-13h20	Temps méridien Activités proposées par le JIS dans les écoles élémentaires
13h20-13h30	Ouverture du portail – Entrée des élèves
13h30-16h30	Temps scolaire
16h30-18h30	Accueil périscolaire organisé par le JIS

A NOTER :

✓ Accueil Périscolaire « Matin, soir et Mercredi »

Les inscriptions aux activités périscolaires et à l'accueil de loisirs du mercredi sont gérées par l'association Jeunesse Inter Services (JIS).

Des activités de qualité sont proposées en lien avec les projets d'école.

Pour rappel, la Ville de La Crau a contractualisé un Projet Educatif Territorial pour une durée de 3 ans. Elle est aussi labellisée PLAN MERCREDI. A ce titre, l'ensemble des activités périscolaires répond à une charte qualité co-signée avec nos partenaires institutionnels (Caisse d'Allocation Familiale et Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Infos : JIS (Espace Pluriel - Parking Jean Moulin) - 04.94.57.81.94 - www.jis-lacrau.com

✓ Transports scolaires

Les écoles suivantes sont desservies par les bus scolaires : Marcel Pagnol, Marie Mauron, Jean Giono, Louis Palazy et Jules Ferry.

Les inscriptions sont à effectuer auprès du Service Jeunesse, en Mairie Annexe (15, Boulevard de la République). Ce service est gratuit pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires

Infos : Service Education - 04.94.01.46.58 / 04.94.01.56.86

✓ Restauration scolaire

Modalités d'inscription : Les dossiers d'inscription sont à déposer en ligne, sur le nouvel Espace Famille (voir page suivante). Une fois la demande d'accès validée, les réservations de repas sont modifiables au plus tard 2 semaines (soit 14 jours) avant le jour de consommation du repas.

Tarif : Le prix du repas enfant est fixé à 4,10 € pour l'année scolaire 2024-2025

Infos : Service Education - 04.89.29.51.66 ou 04.94.01.56.80 (poste 204)

RENTRÉE SCOLAIRE

DES ÉCOLES PRÊTES POUR LA RENTRÉE !

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés dans les établissements scolaires pendant les vacances d'été. Outre les petits travaux d'entretien courant et de maintenance tels que réparations de mobilier, pose d'étagères et de tableaux, etc., l'équipe du Service Bâtiments de la Ville a notamment réalisé les travaux suivants :

✓ **Ecole élémentaire Jean GIONO :**

- Travaux de peinture dans 2 classes et 2 ateliers
- Pose de films occultants aux fenêtres des classes situées côté parking
- Réparation de volets roulants

✓ **Ecole élémentaire Jules FERRY :**

- Pose de 16 ventilateurs muraux dans les classes situées côté sud
- Changement des câbles de stores
- Reprise de joints au sol dans les sanitaires
- Création de plusieurs jeux tracés au sol dans la cour de l'école (Twister, labyrinthes, ...)
- Pose d'une clôture extérieure entre l'école et l'aire multisports

✓ **Groupe scolaire Marcel PAGNOL :**

- Pose d'une clôture séparative et de 2 portillons au niveau de l'espace vert situé dans la cour de l'école
- Travaux de peinture dans la salle polyvalente
- Sécurisation des 4 portes d'entrée

✓ **Ecole maternelle Marie MAURON :**

- Installation de 8 vidéoprojecteurs dans les classes
- Montage de mobilier scolaire

✓ **Ecole maternelle Jules AUDIBERT :**

- Pose d'une clôture séparative et d'un portillon entre l'espace vert et la cuisine
- Installation de 2 vidéoprojecteurs dans les classes
- Installation d'armoires PVC dans la cour de l'école



VOS DÉMARCHES ET INFOS EN 1 CLIC AVEC L'ESPACE FAMILLE !

Ce portail numérique a pour vocation de faciliter toutes vos démarches « Famille », en vous permettant notamment de :

- ✓ Inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école,
- ✓ Compléter le dossier d'accès à la restauration scolaire,
- ✓ Effectuer les réservations de repas pour la restauration scolaire,
- ✓ Inscrire votre ou vos enfant(s) aux activités sportives et nautiques proposées par la Ville

Vous pouvez également y retrouver diverses informations pratiques, telles que les menus de la cantine, les actualités, les coordonnées des écoles, les règles de fonctionnement de la restauration scolaire et des activités sportives, etc.

L'Espace Famille est accessible via l'onglet « Mes démarches et services » du site www.villedelacrau.fr ou en scannant le QR Code ci-après :



E&M PAYSAGES

Antoine MABILEAU ET Romain ESCORZA ont créé cette entreprise fin janvier 2024. Forts d'une expérience de plus de 15 ans, ils mettent leur expertise à votre service concernant la création de jardins ou l'aménagement de vos extérieurs. Ils peuvent intervenir pour des travaux de plantations et d'installation d'arrosage automatique, mais aussi pour tout travaux de maçonnerie paysagère tels que création ou rénovation de terrasses et de tours de piscine (en carrelage ou en bois), création de bassins et fontaines, etc. Ils vous accompagnent de A à Z pour tous vos projets, de la conception jusqu'à l'aménagement effectif, en prenant en compte votre budget, le choix des matériaux ou des plantations (en fonction de l'exposition, de la nature du terrain...), vos souhaits esthétiques, etc., et en réalisant eux-mêmes tous les travaux (terrassement, maçonnerie, électricité, irrigation...). Précisons que Romain et Antoine réalisent les devis gratuitement et se déplacent sur un rayon de 50 km autour de La Crau.



Tel : 06.23.69.63.38 (Romain)
ou 06.50.34.68.88 (Antoine)
Mail : em.paysages83@gmail.com
Facebook : E&M paysages
Instagram : empaysages

DIAPASON NUISIBLES

Cette nouvelle entreprise est spécialisée dans la lutte contre les nuisibles indésirables. Michaël MOUCHOT et son équipe interviennent aussi bien au domicile des particuliers que dans les locaux professionnels, sur l'ensemble du département du Var, pour des prestations telles que :

- ✓ Désinsectisation pour éliminer les insectes nuisibles comme les cafards, les punaises de lit, les puces, les insectes xylophages de type termites, mais aussi les nids de guêpes et de frelons y compris de frelons asiatiques,
- ✓ Dératisation,
- ✓ Désinfection pour éliminer les bactéries, virus et champignons.

Soulignons que l'entreprise dispose du certificat « Certibiocide » délivré par le Ministère de la Transition écologique attestant d'une utilisation durable et raisonnée de produits biocides ciblant les organismes nuisibles.



Tel : 06.66.48.02.57
Mail : info@diapason-nuisibles.com
Site internet : www.diapason-nuisibles.com
Facebook : Diapason Nuisibles
Instagram : diapason83260



Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés

OSTÉOPATHE ANIMALIÈRE À DOMICILE

Anna AURIACH exerce en tant qu'ostéopathe animalière à domicile depuis le mois de mai 2024. Elle intervient auprès de tous types d'animaux : chevaux, bovins, animaux de ferme, chiens, chats, mais aussi NAC (nouveaux animaux de compagnie), tels que lapins, cobayes, reptiles, etc. Elle peut mettre en œuvre différentes techniques (structurelle, crânienne, viscérale, tissulaire) pour traiter notamment les troubles locomoteurs ou digestifs, les problèmes urinaires chez les chats, assurer un suivi sportif des animaux qui font de la compétition (chevaux et chiens notamment), assurer un accompagnement du vieillissement (arthrose, douleurs...), un suivi en cas de difficultés à concevoir ou après gestation, etc.

Précisons qu'Anna est inscrite sur le registre national d'aptitude des ostéopathes animaliers, validant 5 années d'études et un examen certifié par une école nationale vétérinaire. Elle a également suivi une spécialisation certifiée « Force de Traction Médullaire » lui permettant une prise en charge globale de tout le corps.

Tel : 06.04.05.11.55
Mail : anna.osteoanimal@gmail.com
Facebook : Anna Auriach - Ostéopathe Animalier
Instagram : anna.auriach_0a



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

6^{èmes}



COLLÈGE DU FENOUILLET

Les élèves méritants récompensés

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) du Collège a organisé le 2 juillet dernier une cérémonie au sein du collège, afin de récompenser élèves qui ont obtenu les Félicitations lors des trois trimestres de l'année scolaire 2023-2024.

A cette occasion, Mme PABAN, Chef d'Etablissement, et les équipes pédagogiques ont remis un diplôme aux 130 collégiens concernés, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Tous ont également reçu une carte cadeau de 15 € à valoir dans les magasins Cultura offerte par le FSE et un kit de goodies du Conseil Départemental du Var (tote bag, casquette, stylo, etc.). Les familles étaient bien évidemment conviées à ce moment officiel qui permet de valoriser les bons élèves et de les encourager à poursuivre sur cette lancée.

4^{èmes}



5^{èmes}



3^{èmes}



ASSOCIATION PEEP LA CRAU

Des jeux offerts aux écoles

Grâce à l'opération de vente de sapins organisée depuis 2018 et de vente de crêpes, l'association des Parents d'Elèves PEEP La Crau contribue aux coopératives des écoles participantes. Cette année, les bénéficiaires ont permis de doter de plusieurs jeux l'école Jean Giono et l'école Marie Mauron, choisis en collaboration avec les équipes enseignantes.

L'association tient à remercier les familles pour leur participation, mais aussi les directrices d'école, les enseignantes et la Jardinerie Coopazur pour leur soutien, et informe d'ores et déjà du renouvellement de ces opérations.



RESTAURATION SCOLAIRE

Un repas étoilé pour les élèves craurois

Comme c'est désormais la tradition un repas d'exception était proposé aux élèves des écoles élémentaires, le 27 juin dernier, pour fêter comme il se doit la fin de l'année scolaire. Le Service de la Restauration Scolaire, avec la participation de la société ELIOR, avait élaboré et préparé un menu spécial pour cette occasion. Nappes blanches, tables décorées, service à l'assiette assuré par les agents communaux et musique d'ambiance étaient cette année notamment proposés aux jeunes convives de l'école Jules FERRY, pour leur plus grand plaisir.



REMISE D'OUVRAGES AUX ÉLÈVES DE CM2

En prévision de leur rentrée en 6^{ème}, la Ville de La Crau a souhaité offrir un Bled d'Anglais à l'ensemble des élèves de CM2. L'objectif est que cet ouvrage puisse leur être utile durant leur scolarité au collège. Les élèves ont également reçu un livret « Bien vivre ensemble », afin de les sensibiliser aux règles élémentaires de politesse et de civilité.

*Remise des ouvrages par Denise BUSCAGLIA-REBOULEAU,
Conseillère Municipale*





Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives



L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Activités motrices et multisports 2024-2025

Dans le cadre de l'École Municipale des Sports, la Ville de La Crau organise des séances d'activités motrices et multisports, pour les enfants scolarisés de la Petite Section au CP.

Ces séances sont organisées comme suit :

- ✓ **Lieu** : Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Jour** : tous les mercredis matin, du 11 septembre 2024 au 25 juin 2025 (sauf pendant les vacances scolaires)
- ✓ **Horaires** :
 - De 9h à 10h30, pour les enfants de Grande Section et CP
 - De 11h à 12h, pour les enfants de Petite et Moyenne Section
- ✓ **Tarif** : 30 € par an et par enfant

Conditions à remplir

- ✓ Les enfants doivent être domiciliés à La Crau
- ✓ Les enfants doivent se présenter aux séances avec une tenue adaptée

Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur l'Espace Famille (accessible via l'onglet « Mes démarches et services » du site www.villedelacrau.fr). Elles seront ouvertes **à partir du lundi 2 septembre 2024** (attention ! les places sont limitées...), selon la procédure suivante :

- ❶ Pré-inscription en joignant les documents demandés (voir ci-dessous)
- ❷ Vérification et validation du dossier par le service
- ❸ Règlement en ligne dès réception du mail de confirmation d'inscription

Documents nécessaires à l'inscription sur l'Espace Famille

- ✓ Le règlement intérieur signé (téléchargeable dans l'onglet « Edition de documents »)
- ✓ Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel
- ✓ Une attestation de santé OU un certificat médical (en fonction des réponses fournies au questionnaire de santé à remplir en ligne)
- ✓ PAI médical, si l'enfant est concerné

Pour + d'infos :

Service des Sports (Mairie Annexe)
04.94.01.56.86

LE PASS'SPORT RENOUEVÉ POUR LA SAISON 2024-2025



Votre enfant veut faire de la natation mais l'adhésion est trop chère ? Votre jeune ado souhaite pratiquer le judo ? Vous êtes étudiant boursier et vous aimeriez fréquenter une salle de sport ? Savez-vous que les jeunes de 6 à 30 ans peuvent bénéficier du Pass'Sport sous certaines conditions ?

Le Pass'Sport, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une aide forfaitaire de 50 € (par enfant ou jeune) versée par l'Etat, permettant de financer une partie de l'inscription sportive de plus de 6,5 millions de jeunes, dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires. Le dispositif est ouvert jusqu'au 31 décembre 2024.

Qui peut en bénéficier ?

L'aide concerne :

- ✓ les enfants de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire
- ✓ les enfants de 6 à 19 ans dont les familles perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- ✓ les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé
- ✓ les étudiants jusqu'à 28 ans révolus, qui bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024 d'une bourse de l'Etat de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024-2025

A noter : si vous êtes concerné, votre Pass'Sport vous a été envoyé par mail, à partir du 30 mai 2024, à l'adresse que vous avez fournie aux caisses vous délivrant les prestations sociales (CAF, CROUS ou MSA). Pensez à vérifier les coordonnées que vous leur avez communiquées.

Comment en profiter ?

Les bénéficiaires reçoivent un QR Code à présenter au club, association sportive ou salle de sport référencé(e), au moment de l'inscription.

Pour + d'infos et pour retrouver la liste des associations sportives affiliées : rendez-vous sur le site internet www.pass.sports.gouv.fr

LES ASSOS SPORTIVES VOUS INFORMENT

RUGBY CRAUROIIS LOISIR

Précédemment rattachée aux Z'Acrau du RCT, l'association « Rugby Craurois Loisirs » a pris son envol depuis 1 an. Son objectif ? Proposer une pratique du rugby uniquement en mode loisir et plaisir, sans compétition, dans une ambiance amicale et conviviale.

Vous pourrez pratiquer :

- ✓ du Rugby à XV à plaquer ouvert aux garçons de plus de 18 ans,
- ✓ du Rugby à V à toucher ou Touch'Rugby sans plaquage ouvert aux garçons à partir de 14 ans et aux filles à partir de 15 ans.

Les entraînements ont lieu le jeudi de 19h à 21h, au Stade Francis BLANC de La Moutonne (à proximité directe du Complexe Sportif de l'Estagnol).

Pour + d'infos : Grégory FAVENNEC au 06.64.34.08.40 ou Gilles DELLAC au 06.20.77.06.07

ART TAO

L'association ART TAO reprend son activité en septembre. Affiliée à la Fédération Française des Arts énergétiques et martiaux chinois, elle propose des cours de gymnastique énergétique. Cette discipline met l'énergie et le souffle au centre du mouvement. En 45 minutes, grâce à des mouvements simples et efficaces, vous pouvez ainsi trouver détente physique et mentale. Les séances sont ouvertes à tous publics et à tous âges, et se déroulent en extérieur (les lieux de rendez-vous sont communiqués au fur et à mesure) :

- ✓ le lundi, de 9h à 10h et de 10h à 11h
- ✓ le jeudi de 9h à 10h et de 10h à 11h
- ✓ le jeudi de 14h à 16h

Pour + d'infos : Marie Angèle BOLINCHES au 06.72.16.76.93

LATIN'ALMA

Cette nouvelle association propose des cours de danse latine (Salsa portoricaine, Salsa cubaine, Bachata, Kizomba, Gipsy Latino), mais aussi de danse Cabaret et Femina Vibes. Les cours sont assurés par Stéphanie, Marco, Sidya, Charlotte et Angelina, une équipe de professeurs bénévoles et passionnés, au gymnase de l'IMSAT, sur le Campus de la Grande Tourrache.

A noter : l'association vous propose de participer à sa semaine portes ouvertes, du 9 au 14 septembre, et ainsi de bénéficier de cours d'essais gratuits pour vous initier aux différentes danses proposées.

Pour + d'infos :

Stéphanie au 06.19.38.50.49 et Facebook/Latin'Alma



NATATION ARTISTIQUE

Toujours de très beaux résultats pour nos trois championnes crauroises !

Depuis 2 ans, nous relayons régulièrement les performances de Nina et Maé GATEAU, deux sœurs aujourd'hui âgées de 12 et 14 ans, et d'Emy LESUR. Ces jeunes crauroises pratiquent la natation artistique au Club Hyères Natation Artistique et montent régulièrement sur la plus haute marche des podiums, que ce soit dans les compétitions régionales ou nationales.

Cette année, Nina, Maé et Emy ont concouru en catégorie « Jeune » (- de 16 ans). Après avoir survolé les compétitions régionales et inter-régionales, elles se sont qualifiées au Championnat de France N1 qui s'est déroulé à Sète, en juin dernier. Et toutes trois ont effectué une véritable moisson d'or ! En effet, voici les différents titres qu'elles ont obtenus :

- ✓ Championnes de France en Ballet libre par équipe
- ✓ Nina et Maé sont Championnes de France en Duo
- ✓ Nina, surclassée d'une catégorie d'âge, est Championne de France en Solo

Grâce à ses excellents résultats et tout juste auréolée d'un triple titre de Championne de France, Nina va intégrer le pôle Espoirs d'Aix-en-Provence à la rentrée dans l'objectif de pouvoir rapidement rejoindre l'équipe de France « Jeune ». Nous lui souhaitons toute la réussite possible et la félicitons, au même titre que Maé et Emy, pour ce palmarès très impressionnant.

De gauche à droite : Emy LESUR, Maé GATEAU, Nina GATEAU



JEU PROVENÇAL

Nouveau succès pour l'édition 2024 du National de La Crau

La 8^{ème} édition du National de La Crau a réuni plus de 500 boulistes du 3 au 5 août, encouragés par un public venu nombreux. De plus, les phases finales de la compétition étaient retransmises en direct sur le site internet et les réseaux sociaux de La Chaîne Varoise et ont été largement suivies avec un cumul de près de 25 000 vues. Les « replays » des demi-finales et de la finale sont d'ailleurs toujours disponibles sur la chaîne YouTube du média.

Un bilan encore largement positif cette année, représentant une belle récompense pour les bénévoles de la Boule Fleurie Crauroise (BFC) qui ont œuvré depuis des mois à l'organisation de ce grand concours qui est désormais considéré comme l'un des plus importants de la région.

En ce qui concerne les résultats, grande fierté également pour la BFC, puisqu'après trois jours de compétition, et pour la première fois depuis la création du National, c'est une équipe 100% crauroise qui l'a emporté ! Julien AGUERO, François PISANI et Laurent MATRAGLIA se sont en effet imposés sur le score de 13 à 9 face à l'équipe non homogène composée de Gilles ASSIGAL, Michel DAINA et Olivier DOMENGE.

Les finalistes du National. A gauche en tee-shirt blanc, l'équipe victorieuse de la BFC.



Henri LACROIX et Ligan DOERR, Champions d'Europe de pétanque !

Autre motif de fierté pour la BFC : ses deux illustres sociétaires Henri LACROIX et Ligan DOERR faisaient partie de l'équipe de France, lors des Championnats d'Europe qui se sont déroulés en Suisse, en juin dernier. En doublette, tous deux ont décroché le titre de Champions d'Europe. Et avec la manière s'il vous plaît ! En trois parties à élimination directe, ils n'ont encaissé que 4 points et, en finale, ils n'ont laissé aucune chance aux Pays-Bas en l'emportant 13 à 1 en à peine une demi-heure de jeu ! Il s'agit du 5^{ème} titre européen pour Henri LACROIX, en plus de ses 13 titres de Champion du Monde. Quant à Ligan DOERR, il est Champion d'Europe en titre en triplette et compte déjà 4 titres chez les jeunes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DOUBLETTES AU JEU PROVENÇAL Du vendredi 6 au dimanche 8 septembre



La Ville de La Crau sera la capitale du jeu provençal, du 6 au 8 septembre prochains ! Elle a en effet été choisie par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP) pour organiser le Championnat de France 2024 de doublettes.

N'hésitez pas à venir encourager les meilleures équipes françaises à l'occasion de ces 3 jours de compétition. Notez également que le Championnat

sera retransmis en direct sur la Web TV de la FFPJP via le lien : <https://home.ffpjp.org/web-tv>

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 6 septembre

- 7h30 Ouverture du Championnat
- 12h00 Arrêt des parties
- 14h00 Reprise des parties jusqu'aux 32^{èmes} de finales joués

Samedi 7 septembre

- 8h00 Reprise du Championnat au niveau des 16^{èmes} de finales
- 12h00 Arrêt des parties
- 14h00 Reprise des parties jusqu'aux 1/4 de finales joués

Dimanche 8 septembre

- 9h00 Demi-finales
- 14h30 Finale du Championnat de France

Les infos du



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

ACCUEILS DE LOISIRS
PERISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

**DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE
RENOUVELLEMENT DISPONIBLE SUR
www.jis-lacrau.com OU A L'ACCUEIL DU JIS**

(Aucun document ne doit être adressé via l'Espace Famille)

Information aux familles

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez **impérativement** procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription.

**AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE ACCUEILLI
SANS DOSSIER A JOUR**

A compter du 1^{er} septembre et pour bénéficier des accueils de loisirs (périscolaire et mercredi) le délai de traitement des dossiers est fixé à 5 jours ouvrés.

Pour toute information contacter le JIS :
04 94 57 81 94 / association@jis-lacrau.com

MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 2^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 6 novembre
au mercredi 18 décembre

VACANCES D'AUTOMNE

Du lundi 21 octobre
au jeudi 31 octobre

Faire vos réservations	DU MARDI 24 SEPTEMBRE AU VENDREDI 4 OCTOBRE
Effectuer vos confirmations et paiements	DU MARDI 8 AU DIMANCHE 13 OCTOBRE
Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 24 septembre	

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€
Cinéma Pathé La Garde..... 11,50€

**Accrobranche
ECOPARK AVENTURES
La Castille**

* À partir de 1,30m 20,50€
* À partir de 1,10m 13,50€

* *Gants obligatoires
(jardinage ou bricolage)*
Mini-parc à partir de 2 ans..... 6,00€

Réservation conseillée :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet :
www.ecopark-adventures.com

KIDDY PARC avec manèges

ouvert jusqu'au 3 novembre

Entrée à partir de 13 ans
sans manège..... GRATUIT
Entrée enfant avec manège 2 à
12 ans (de 0,90m à 1,50)..... 13,60€

(Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte)

AVIS D'IMPOSITION 2024 (REVENUS 2023)

A transmettre à l'accueil du JIS au
plus tard
jeudi 31 octobre
Au-delà de ce délai,
le tarif maximum sera appliqué



REJOIGNEZ
L'ÉQUIPE

NOUS
RECRUTONS

SAISON 2024 / 2025

**Pour les temps périscolaires
(matin – soir – pause méridienne et
mercredi) et les petites vacances**

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou
autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre CV et lettre de motivation en y
indiquant vos disponibilités

à l'accueil du JIS :
« Espace pluriel »
Bd de la République – 83260 La Crau
Par mail à : association@jis-lacrau.com

Pour toute demande d'information,
n'hésitez pas à contacter l'association

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle, à la mise à disposition de l'Espace Maurric

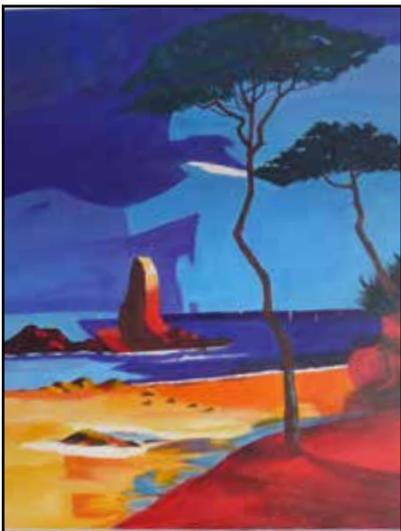


Martine PROVENCE

Conseillère Municipale déléguée aux commémorations

EXPOSITION DES CHEVALETS MOUTONNAIS

Du 2 au 27 septembre
Bibliothèque Jean d'Ormesson



Une vingtaine de peintres amateurs de la section « Chevalets Moutonnais » du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) exposent leurs œuvres sur les murs de la Bibliothèque de La Crau, durant le mois de septembre. Toutes les techniques seront représentées (acrylique, huile, au couteau, etc.).

L'exposition sera visible aux horaires d'ouverture habituels de la Bibliothèque : le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Pour + d'infos sur l'exposition et sur la section :
Bernard BIRLAVEZ au 06.04.03.53.12

ZOOM SUR...

Clémence, gagnante des Voix de La Crau

La 1^{ère} édition du concours de chant des Voix de La Crau a eu lieu le 15 juin dernier. 16 jeunes craurois âgés de 11 à 21 ans ont participé et ont eu ainsi l'opportunité d'interpréter la chanson de leur choix sur la scène de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, devant un jury de professionnels et surtout devant un public venu en nombre pour les encourager.

A l'issue d'un premier passage, 4 finalistes ont été sélectionnés et ont pu présenter une nouvelle chanson, à savoir Maxens, Aïssa, Lola et Clémence. Touché par sa très belle interprétation du tube de Diane TELL « Si j'étais un homme », le jury a donc désigné Clémence comme grande gagnante des Voix de La Crau.

Cette jeune crauroise de 19 ans est actuellement étudiante en Psychologie à l'Université de Nice. Motivée par son ancienne professeure de chant du collège, avec qui elle est toujours en contact, Clémence s'est inscrite à ce concours dans l'objectif principal de gagner en expérience pour pouvoir ainsi envisager, par la suite, de présenter des concours de chant de plus grande importance. Il est vrai que chanter sur scène, devant un jury, du public, avoir la juste interprétation, la bonne attitude, gérer le stress, etc., cela s'acquiert progressivement...

« *Je ne m'attendais vraiment pas à gagner* » avoue Clémence. « *En fait, j'ai eu l'impression d'avoir fait quelques fausses notes, car j'ai rencontré des petits problèmes de retour au niveau du son... Mais au final, je suis très heureuse de cette toute première victoire qui me rassure et me motive pour poursuivre dans cette voie, surtout en sachant qu'il s'agit de la décision d'un jury composé de véritables professionnels ...* »

A la suite de son passage aux Voix de La Crau, Clémence a été invitée par le ténor Eric VENEZZIA, à assister à un de ses spectacles. Et ce dernier lui a fait la grande surprise de l'inviter à chanter sur scène. « *C'était là aussi une formidable expérience qui m'a permis d'apprendre à gérer l'imprévu !!* »

Enfin, en tant que gagnante des Voix de La Crau, Clémence a pu effectuer une séance d'enregistrement offerte par POP STUDIO, studio professionnel partenaire du concours. A cette occasion, elle a pu bénéficier de conseils très précieux sur son interprétation de la chan-

son « Louis » de Barbara PRAVI, qu'elle avait choisi d'enregistrer. « *J'ai pu effectuer plusieurs prises en cabine avec un accompagnement bienveillant me permettant de trouver la bonne émotion à transmettre* ».

Pour la prochaine saison estivale, Clémence souhaite pouvoir chanter dans les établissements touristiques de la région (hôtels, bars, restaurants...). Elle dispose donc désormais d'une maquette professionnelle qui lui sera forcément très utile. Notez d'ailleurs que dans le cadre de ce projet, elle recherche du matériel tel qu'ampli et table de mixage. A bon entendeur !...



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ouverture de la Chapelle du Fenouillet au public

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

La Chapelle Notre-Dame de Bon Secours sera ouverte au public durant les Journées du Patrimoine. Une équipe de paroissiens bénévoles vous accueillera pour vous présenter ce lieu emblématique de notre patrimoine craurois (aspects historiques, vidéo, etc.), entièrement rénové en 2015-2016. Ce sera aussi l'occasion d'admirer la collection d'ex-votos qu'elle renferme, ces petits tableaux peints réalisés en remerciement de l'accomplissement d'un vœu ou d'une protection divine.

La Chapelle sera ouverte de 14h30 à 17h le samedi 21 septembre, et de 10h à 17h le dimanche 22 septembre.

Rappelons que la Chapelle du Fenouillet est également ouverte de mi-septembre à mi-juin, tous les samedis après-midi de 14h30 à 17h et qu'une messe mariale y est célébrée le 3^{ème} samedi du mois à 15h.

Comment y accéder ?

- ✓ A pied, à partir du parking Notre-Dame à La Crau ou du lieu-dit La Colette (compter environ 30 minutes de marche)
- ✓ En voiture, en passant par le Chemin du Fenouillet situé à l'entrée de Hyères (Route de Toulon).

Attention !

En raison de la réglementation en matière d'accès aux massifs forestiers dans le département du Var, veuillez bien à vérifier les consignes d'accès avant de vous engager dans le massif du Fenouillet, sur le site www.var.gouv.fr.



TRAVAUX

ESPACE CULTUREL JEAN-PAUL MAURRIC

L'Espace Culturel poursuit sa rénovation et sa modernisation pour mieux vous accueillir ! Après une 1^{ère} phase qui a permis la pose d'un nouveau revêtement de sol et l'installation d'un grand écran scénique, une 2^{ème} phase la mise en place de tribunes amovibles équipées de sièges « cinéma », pour le plus grand confort des spectateurs. Près de 350 places assises seront ainsi créées.

Des travaux connexes sont également engagés : rénovation électrique, reprise de la régie, réfection des sanitaires et aménagement de locaux techniques

A noter : En raison de ces travaux, l'Espace Maurric devrait rester indisponible jusqu'à la mi-novembre, nécessitant donc le report ou l'annulation de certaines manifestations habituellement prévues en cette période d'automne.



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire
délégué aux bâtiments
communaux



APPEL À PROJET

PLANTATION ET EXPLOITATION D'UN VIGNOBLE QUARTIER LA GENSOLENNES

La Ville de La Crau a lancé un appel à projets, afin de confier l'exploitation de parcelles communales à un agriculteur, en vue d'une activité vitivinicole. Ces parcelles représentent une superficie totale de 4,9 ha. Elles sont situées dans un environnement péri-urbain, Quartier de la Gensolenne, en bordure de la Route Départementale 29 (Route de Pierrefeu).

Cet appel à projet s'adresse à tout opérateur économique, agriculteur, qui souhaite créer et/ou développer une activité vitivinicole sur cet espace, dans un contexte géographique d'importante pression foncière rendant difficile l'installation de nouveaux exploitants, en raison du prix élevé des terres agricoles.

La Ville de La Crau souhaite mettre en valeur ces parcelles avec les objectifs suivants :

- ✓ donner une vocation économique viticole à ces parcelles communales, dans le cadre d'une bonne gestion des fonds publics tout en favorisant l'installation ou la stabilisation de l'exploitation d'un jeune agriculteur ;
- ✓ participer à l'aménagement paysager de l'entrée de ville dans ce secteur ;
- ✓ favoriser l'établissement de liens avec le tissu économique agricole local, notamment par la mise en place de partenariats (en fonction de la volonté du preneur).

Considérant l'intérêt économique du projet, la Commune organise une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant les mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester, en vue de l'attribution d'un bail rural d'une durée de 25 ans non renouvelable pour l'exploitation vitivinicole des parcelles.

Si vous êtes intéressés par ce projet, vous devez postuler auprès de la Ville de La Crau. Le dossier de consultation est téléchargeable via le lien suivant : <https://www.villedelacrau.fr/marchespublics.html> (cliquer sur l'onglet DCE correspondant à la ligne « Appel à projet pour la plantation et l'exploitation d'un vignoble sur la Commune de La Crau »). **Les candidatures doivent être déposées en Mairie avant le mardi 15 octobre à 17h.**

Pour + d'infos :

vous pouvez contacter la Direction Générale de la Mairie par mail à l'adresse : jpgrima@villedelacrau.fr.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

CHANGEMENT DU JOUR DE PERMANENCE



Achille FACON, conciliateur de justice, est désormais présent en Mairie de La Crau, tous les mardis après-midi. Il reçoit uniquement sur rendez-vous afin de vous aider à régler de manière simple, rapide et gratuite vos différends de la vie quotidienne, en obtenant un accord amiable, sans procès.

Pour rappel, vous pouvez notamment faire appel à ses services dans des cas tels que :

- ✓ Problèmes de voisinage (nuisances, bornage, entretien des plantations, droit de passage...)
- ✓ Problèmes concernant votre logement (conflit entre locataire et propriétaire ou avec une entreprise dans le cadre de travaux, etc.)
- ✓ Différends relatifs à un contrat de travail
- ✓ Litiges liés au droit de la consommation (contestation de factures, impayés, litige avec une assurance, une banque, un opérateur de téléphonie, etc.)
- ✓ Litiges entre commerçants
- ✓ Litiges en matière de droit rural

Pour prendre rendez-vous : il convient de contacter le Cabinet du Maire au 04.94.01.56.94 ou d'adresser un mail à l'adresse mairie@villedelacrau.fr



UN ÉTÉ PROPICE AUX ÉCHANGES AVEC NOS "JUMEAUX" ITALIENS ET SUISSES

Cet été a été riche en rencontres avec nos amis italiens de Rosà et suisses de Villeneuve. Ces différents échanges sont la preuve du fort lien d'amitié qui unit nos communes et contribuent à maintenir un jumelage actif et dynamique. Il convient d'ailleurs de saluer le travail réalisé en ce sens par le Comité de Jumelage de La Crau.



Camille DISDIER
Conseiller Municipal délégué
au Jumelage



Séjour d'un groupe de volleyeurs de Rosà

22 jeunes du club de volley de Rosà, âgés de 12 à 16 ans, ont été accueillis du 29 juin au 6 juillet. Au programme : pratique du volley au Vallon du Soleil et à la plage, accrobranche à La Castille, rencontre avec les jeunes du JIS, et visite de la région.

Echanges scolaires entre les collégiens de La Crau et de Rosà

Grâce à l'action conjointe des Comités de Jumelage de La Crau et de Rosà, un programme d'échanges scolaires a pu être mis en place entre les collégiens craurois et italiens. 7 jeunes craurois âgés de 11 à 14 ans, se sont tout d'abord rendus à Rosà, du 9 au 16 juillet. Ils ont été accueillis dans les familles italiennes et ont pu prendre part à de nombreuses activités avec leurs correspondants : visite de Venise, piscine, rafting, soirée pizza, etc.

Puis, du 23 au 29 juillet, ce sont 14 collégiens italiens qui ont été reçus en retour dans les familles crauroises. Avec leurs correspondants craurois, ils ont rejoint les jeunes du JIS pour différentes activités en commun : activités sportives, visite de Porquerolles, accrobranche, piscine, etc.

Un bilan très positif pour ces échanges qui ont enthousiasmé l'ensemble des jeunes participants.

Participation de La Crau à la Fête Nationale Suisse à Villeneuve

Camille DISDIER, Conseiller Municipal délégué au Jumelage, Henri PROVENCE, Président du Comité de Jumelage et Martine PROVENCE, Conseillère Municipale ont représenté la Ville de La Crau à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale Suisse, répondant ainsi à l'invitation de Corinne INGOLD, Syndique de Villeneuve.





Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale

PROGRAMME DES ANIMATIONS SÉNIORS

La brochure « Séniors » des animations proposées par le CCAS de septembre à décembre 2024 est disponible !

Vous pouvez la retirer :

- ✓ à l'Accueil de la Mairie,
- ✓ au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République)
- ✓ au Foyer des Anciens
- ✓ à l'Office de Tourisme

Vous pouvez également la télécharger sur le site internet de la Ville :
www.villedelacrau.fr



A NOTER

Attention ! Modification des jours d'inscription

Pour participer aux animations et activités proposées par le CCAS, une inscription préalable est requise. Désormais, vous pouvez effectuer cette démarche à l'Office du Tourisme **du mardi au vendredi, uniquement le matin de 8h à 12h.**

DU 1^{ER} AU 4 OCTOBRE SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS

La Semaine de l'Age d'Or est l'occasion chaque année de mettre nos Seniors à l'honneur, en leur proposant de nombreuses animations.

Voici le programme proposé par le Centre Communal d'Action Sociale pour cette édition 2024 :

ATELIER PRÉVENTION ROUTIÈRE

Mardi 1^{er} octobre

Salle des Mariages de la Mairie – 14h30

Séance de 10 à 20 personnes

(atelier gratuit réservé aux Craurois, proposé en partenariat avec TPM)

SORTIE AU PARC ANIMALIER DE GINASSERVIS

Mercredi 2 octobre

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à 7h15 et départ à 7h30

Sortie journée avec visite du parc animalier, déjeuner paëlla et visite du Château de St Martin de Pallières

Tarif : 78 €

LOTO EN PLEIN AIR

(sous réserve des conditions météorologiques)

Jeudi 3 octobre

Parvis de l'Espace Jean Natte – 14h

5 € les 3 cartons, 10 € les 7 cartons

Réservé aux Craurois

CONFÉRENCE

Sensibilisation des Séniors au risque d'arnaques

Vendredi 4 octobre

Salle des Mariages de la Mairie – 15h

En partenariat avec la Gendarmerie

Un apéritif sera proposé en clôture

Animations destinées aux Seniors de plus de 60 ans

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22

PROGRAMME DE GYM " AIDANT - AIDÉ " A DOMICILE

Depuis sa création en 1997, l'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées, grâce à un outil : l'Activité Physique Adaptée.

Elle propose ainsi un programme spécifique d'Activité Physique Adaptée à domicile aux personnes âgées accompagnées d'un aidant (conjoint, enfant, ami... non professionnel). Ce programme est entièrement financé par l'Agence Régionale de Santé PACA, le Conseil Départemental du Var et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Il est donc **totale**ment gratuit.

En quoi consiste-t-il ?

Un professionnel diplômé vient à votre domicile pour vous proposer un cycle de 15 séances d'une heure de Gym « Aidant - Aidé ». Chaque séance comprend également 15 minutes dédiées à l'accompagnement de l'aidant, afin de l'initier aux techniques de manutention et aux gestes et postures à adopter. Les activités sont définies avec le couple aidant - aidé et sont adaptées à ses besoins. A l'issue du programme, des propositions d'accompagnement vers un cours collectif pourront être apportées.

Quels objectifs ?

Ce programme a été conçu pour :

- ✓ Améliorer ou maintenir la communication entre l'aidant et l'aidé,
- ✓ Offrir un moment de répit à l'aidant,
- ✓ Limiter les symptômes et les effets de la maladie pour l'aidé,
- ✓ Favoriser le maintien de l'autonomie de l'aidant,
- ✓ Améliorer les facteurs socio-affectifs (image de soi, confiance en soi),
- ✓ Préserver la santé et l'efficacité de l'aidant, afin d'éviter son épuisement (ménager son dos, limiter les risques de troubles musculo-squelettiques)
- ✓ Créer du lien social et des échanges

Contact

Pour toute question sur ce programme ou pour toute demande d'inscription, vous pouvez contacter Pauline SORRIBAS soit par téléphone au 07.76.02.73.07, soit par mail à l'adresse : pauline.sorribas@sielbleu.org



COLIS DE NOËL

C'est déjà le moment des inscriptions !

Les Seniors craurois âgés de 70 ans et plus dans l'année civile pourront bénéficier d'un colis de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale. **Les inscriptions seront prises à partir du mardi 17 septembre jusqu'au vendredi 8 novembre 2024. Important ! L'inscription est obligatoire, même si vous avez déjà bénéficié d'un colis les années précédentes.**

Conditions

Etre âgé de 70 ans révolus au 31 décembre 2024 ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (justificatif obligatoire).

Pièces à fournir

Pour une 1^{ère} inscription, joindre un justificatif de domicile récent et la copie de votre pièce d'identité. Aucune pièce n'est à fournir en cas de réinscription.

Modalités

Il convient d'utiliser le coupon ci-joint. Les bulletins d'inscription pourront être déposés :
✓ à l'Hôtel de Ville (urne à l'entrée),
✓ à la Mairie Annexe de La Moutonne (boîte aux lettres extérieure),
✓ à l'Office de Tourisme (urne à l'extérieur, du mardi au vendredi, le matin uniquement),
✓ au Foyer des Anciens (du lundi au samedi, l'après-midi uniquement).

Un courrier précisant les modalités de retrait vous sera adressé par voie postale, début décembre. **Attention !** Pour les couples, mariés ou vivant maritalement, un seul colis « couple » sera offert.

Spectacle de Noël

Les Seniors craurois de 65 ans et plus peuvent dans le même temps s'inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS qui aura lieu le **mercredi 4 décembre 2024**, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric (dans la limite des places disponibles).

Pour + d'infos : 06.49.51.02.22



COLIS ET SPECTACLE DE NOEL 2024

BULLETIN INSCRIPTION A RETOURNER

ENTRE LE 17/09 ET LE 08/11/2024

Pour vous inscrire, cocher les cases et compléter avec précision le bulletin

1 - INSCRIPTION POUR LE RETRAIT DES COLIS DE NOEL

Conditions d'accès (cocher la case correspondante à votre situation) :

- Sénior de 70 ans au 31/12/2024 et plus
 65 ans et plus si bénéficiaire de l'ASPA (joindre justificatif)

Lieux de retrait (cocher la case du lieu de retrait du colis que vous choisissez) :

- le 10/12/2024, de 8h30 à 17h, Parking du Complexe Sportif de l'Estagnol - La Moutonne
 le 11/12/2024, de 8h30 à 17h, Parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric - La Crau
 Colis personnes vivant en couple Colis personne seule

Coordonnées de Monsieur ou de Madame

NOM : Date de naissance :
Prénom :

Si couple : Coordonnées du conjoint (impératif)

NOM : Date de naissance :
Prénom :

Adresse à LA CRAU :

Téléphone fixe : N° Portable : N° Portable :

Les bulletins d'inscription sont à déposer dans les boîtes suivantes :

- ✓ MAIRIE ANNEXE DE LA MOUTONNE : boîte aux lettres extérieure
✓ MAIRIE PRINCIPALE : urne à l'entrée
✓ OFFICE DU TOURISME : urne à l'extérieur (les matins, du mardi au vendredi)
✓ FOYER DES ANCIENS (les après-midis, du lundi au samedi)

Pour toute nouvelle inscription :

joindre les copies d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.

Vous recevrez début décembre un courrier mentionnant les modalités de retrait du colis.

2 - INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOËL

(cocher la case pour vous inscrire)

- Pour les Sénior de 65 ans et plus, une séance prévue le 4 décembre 2024 à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, dans la limite des places disponibles et si les conditions sanitaires le permettent.

Renseignements : à l'OTSI, les matins, du mardi au vendredi, 06.49.51.02.22



TPM VOUS INFORME...

Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement
du Territoire



Anne-Marie METAL

Adjointe au Maire
Conseillère Métropolitaine
déléguée aux espaces verts



CHANGEMENT DE LOCAUX POUR L'ANTENNE MÉTROPOLITAINE DE LA CRAU

Précédemment installés au 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, les services de l'Antenne crauroise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) ont déménagé. Ils sont désormais regroupés dans l'ancienne salle de sport « Charles PARNAUD », entièrement réaménagée.

Les infos utiles à connaître

Adresse :

13 Traverse du Rossignol
83260 La Crau
(Possibilité de se garer à proximité au Parking du Cimetière Central, situé Avenue de la 1^{ère} DFL)

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Tel : 04.94.66.07.49

Mail : mairie@villede lacrau.fr

RAPPEL

Afin de favoriser une plus grande réactivité dans le cadre des compétences transférées et des actions mises en œuvre, la Métropole TPM s'appuie sur un réseau d'antennes dans chacune de ses communes membres.

L'Antenne Métropolitaine de La Crau est ainsi compétente pour vos démarches, signalements et demandes d'informations en matière de :

- ✓ voirie
- ✓ éclairage public
- ✓ eau et assainissement
- ✓ entretien des espaces verts
- ✓ collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchets verts et encombrants
- ✓ fonctionnement de la déchetterie et établissement de la carte d'accès
- ✓ propreté urbaine



SEMAINE DE LA MOBILITÉ TPM : PARTAGER L'ESPACE PUBLIC



C'est sur le thème du partage de l'espace public que se déroulera l'édition 2024 de la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre. **Des animations gratuites** sont organisées par la Maison de la Mobilité TPM à **Toulon, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Valette-du-Var, le Revest-les-Eaux, au Pradet et à La Garde**. Au programme : randonnée (longe cote, marche nordique, balade à roulette), course d'orientation, balades en Gyropode, prévention trottinette électrique, initiation Onewheel, balade VTT nature, parcours draisienne, borne photo itinérante, etc.

Ne manquez pas les nombreuses animations en plein cœur de ville au sein des **Villages Mobilité** ! Participez au **Mobi'Quizz** et gagnez de nombreux cadeaux : un Vélo à Assistance Électrique, des abonnements annuels, des voyages vers les îles d'Or et en TER, etc. Le **Défi mobilité**, lancé aux entreprises, administrations et associations du territoire fait peau neuve ! Formez des équipes de 3 personnes au sein de votre établissement pour cumuler des points et gagner un vélo pliant à assistance électrique pour chaque membre de l'équipe ! Retrouvez le programme complet et + d'infos sur www.metropletpm.fr



RÉSEAU MISTRAL : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

A compter du 2 septembre, les lignes de bus évoluent dans les communes de La Garde, Toulon, La Valette-du-Var et Six-Fours-les-Plages.

Trois changements majeurs sont à retenir :

- **la ligne U** : un bus toutes les 15 minutes, et une extension des horaires jusqu'à 22h30 du lundi au samedi.
- **la ligne 1** : un voyage sur deux est prolongé jusqu'à l'hôpital Sainte-Musse.
- **la ligne 3** : prolongée en soirée jusqu'à 22h30 les dimanches, lundis, mardis et mercredis.

+ d'infos sur www.reseau mistral.com

LES SALINS D'HYÈRES EN FÊTE

Les 14 et 15 septembre, de 10h à 18h, le Salin des Pesquiers est en fête et ouvre ses portes au public tout le week-end. Au programme : l'**ouverture du bâtiment du Tympan** après un an de travaux, l'exposition Saint-John Perse, l'exposition *Histoire de vies mêlées*, une performance « Une vie vernaculaire » par la compagnie Artmacadam, des visites guidées du site. Mais aussi, **une trentaine de stands d'animations scientifiques et artistiques**, la parade du sel (transport en musique de sacs de sel à dos d'ânes jusqu'au port de La Capte et chargement sur des poutres), des animations musicales avec La guinguette à roulettes, Hand Pan et Musique africaine, des tours en calèches et à dos d'ânes, la ferme pédagogique, un manège à pédale, une initiation au yoga au soleil couchant, etc. Et pour prolonger la fête : le bal à 21h dans la rue des Marchands à La Capte, avec la Funky Family. Restauration possible sur place (foodtruck). Un événement à ne pas manquer !



ÉVÉNEMENT PRÉPARÉ EN PARTENARIAT AVEC LA CONSERVATION DU LITTORAL LITTORAL
 Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024
Salin des Pesquiers - Hyères
 Animations - Visites - Ateliers - Expositions
 Entrée libre et gratuite de 10h à 18h - Infos : 04 91 81 26 22 • www.metropletpm.fr/fr/les-salins
Fête dans le village de La Capte
 Samedi soir - Concert - Restauration - www.funkyfamily.com

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Quand vous lirez cet article, la situation de politique nationale mouvementée que nous connaissons aura peut-être largement évolué par rapport à l'instant où nous l'écrivons (le 1^{er} août).

Donc, sans porter de jugement définitif, nous condamnons l'attitude non démocratique de notre président suite à la situation qu'il a provoquée, refusant d'assumer le résultat des législatives en ne voulant pas nommer un premier ministre issu du groupe arrivé en tête.

Si par exception nous traitons ce fait national dans ce bulletin, c'est qu'il amène une réflexion qui concerne directement notre commune. Comme souvent dans le Var et dans notre région, les électeurs craurois ont porté en tête le représentant d'un parti face à une coalition « républicaine ».

Mais nos concitoyens se sont distingués par l'ampleur de son score. Sur les 70% d'électeurs qui sont allés voter, 6337 Craurois-es (soit 6 sur 10 des votants) ont choisi le représentant du RN !

Alors, rappelons-nous, en 2020, lors des élections municipales, 8 votants sur 10 avaient choisi notre maire. Donc une majorité des électeurs qui viennent de se déterminer aujourd'hui pour le candidat RN avaient porté leur choix sur notre maire ! Que peut-il se passer en 2026 ?

Comme tous nos concitoyens, nous ressentons la même désespérance provoquée par les politiques nationales menées. Mais, pour nous, le vote extrême n'est jamais la solution, au niveau national comme local.

Des sujets plus agréables... Cet été, La Crau n'a pas manqué de manifestations festives de qualité et assez diverses. Le centre ville a été bien vivant et nous espérons qu'il continuera à l'être. Nous pouvons y contribuer en faisant vivre nos commerces de proximité. C'est aussi le moment de féliciter et remercier les bénévoles de nos associations qui oeuvrent toute l'année pour offrir à nos concitoyens des activités sportives, culturelles ou de loisirs....

En cette rentrée, vous pouvez compter sur nous pour assumer les missions que vous nous avez confiées, en suivant les dossiers en conseil municipal, en y portant vos aspirations et en vous tenant informés des réponses qui nous sont faites.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

De 15h à 19h30
à l'Hôtel de Ville

MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

De 15h à 19h30
au Club House du Complexe Sportif de L'Estagnol à La Moutonne

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Mail : adsblacrau83@gmail.com
Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2024

ZONES	SEPT	OCT
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 2	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 3	Mardi 1 ^{er}
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 5	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 6	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 9	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 10	Mardi 8
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 12	Jeudi 10
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 13	Vendredi 11
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 16	Lundi 21
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 17	Mardi 15
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 19	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 20	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 23	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 24	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 26	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 27	Vendredi 25

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Démarches / Environnement »

AGENDA

SEPTEMBRE 2024



Du lundi 2 au vendredi 27 Exposition des Chevalets Moutonnais (CCSC)

Bibliothèque Jean d'Ormesson

Horaires : lundi et mercredi, 9h-12h et 14h-18h ; vendredi, 14h-18h et samedi, 9h-12h

Présentation des œuvres réalisées par les peintres amateurs de la section



Du vendredi 6 au dimanche 8 Championnat de France Doublettes au Jeu Provençal

Places Félix Reynaud et Jean Jaurès, Parkings Jean Natte et Jean Moulin, Bouldromes Gnecci et Notre-Dame

N'hésitez pas à venir encourager les meilleures équipes françaises à l'occasion de ces 3 jours de compétition. Programme complet sur www.villedelacrau.fr

Infos : Boule Fleurie Crauroise
06.44.99.84.17 / bfc83260@orange.fr



Mardi 10 Collecte de sang

Hôtel de Ville de 15h à 19h30



Samedi 14 Sortie du CCAS « Entre Marcel PAGNOL et les santons »

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à 7h45 – Départ à 8h

Sortie journée à Aubagne réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite du petit monde de Marcel PAGNOL, déjeuner au restaurant et tour panoramique avec un guide. **Tarif :** 59 €

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement. **Infos :** 06.49.51.02.22



Mardi 17 Loto & Grillades en plein air du CCAS

Parvis de l'Espace Jean Natte - 17h
Réservé aux craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons, 10 € les 7 cartons



Samedi 21 et dimanche 22 Journées du Patrimoine à la Chapelle de Fenouillet

Samedi 21 : de 14h30 à 17h

Dimanche 22 : de 10h à 17h

Une équipe de paroissiens bénévoles vous accueillera à la Chapelle Notre-Dame de Bon Secours pour vous présenter ce lieu emblématique de notre patrimoine craurois.



Vendredi 20 Atelier Yoga du CCAS

Foyer des Anciens - de 9h30 à 10h30
Séance gratuite réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Attention ! Places limitées (12 personnes)

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mercredi 25 Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives

Rendez-vous à la stèle du Rond-Point des Harkis à 11h, pour le dépôt de gerbes

Le loto sera suivi d'un apéritif et d'une soirée « Grillades »

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22

À PRÉVOIR POUR OCTOBRE 2024



DU 1^{ER} AU 4 OCTOBRE SEMAINE DE L'ÂGE D'OR DU CCAS

Animations réservées aux Seniors de 60 ans et plus

Mardi 1^{er} : Atelier gratuit « Prévention Routière » en Salle des Mariages de la Mairie, à 14h30

Mercredi 2 : Sortie journée avec visite du parc animalier de Ginasservis, déjeuner paëlla

et visite du Château de St Martin de Pallières. **Tarif :** 78 €

Jedi 3 : Loto en plein air sur le parvis de l'Espace Jean Natte, à 14h

Vendredi 4 : Conférence « Sensibilisation des Seniors au risque d'arnaques », en Salle des Mariages de la Mairie, à 15h

Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Dimanche 6 Vide Grenier de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

Bd de la République de 8h à 13h

Tarif : 12 € pour 3 mètres (10 € pour les adhérents de l'ADSB) et 20 € pour 6 mètres

Inscriptions : lors des permanences à la Villa Renaude, le jeudi 12 septembre de 9h à 17h et le vendredi 13 septembre, de 9h à 13h

Infos : 06.20.27.87.40



Mercredi 9 Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne de 15h à 19h30



Du samedi 12 au lundi 14 Concours de boules « Souvenir Alex Lonjon »

Jeu provençal 3x3 choisis

Bouldromes du centre-ville

Concours organisé par la Boule Fleurie Crauroise (BFC). Début des parties à 9h

Dotation : 3 150 € + Frais de participation (15 € par équipe)

Inscriptions : par SMS au 06.44.99.84.17 avec Noms + prénoms + n° de licence ou au secrétariat de la BFC, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30



Samedi 19 Fête de la Sorcière (5^{ème} édition)

Centre-ville de La Crau de 10h à 19h

« Les Vitrines de La Crau » vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour cette édition 2024. Préparez vos déguisements pour cette journée unique riche en animations, spectacles et autres surprises !...

Infos : www.vitrinesdelacrau.fr

L'ALBUM DE L'ÉTÉ



Fête de la Musique



Cérémonie commémorative du 14 juillet



Défilé d'art de l'Atelier CCSC Nicole Galland



La Crau en Fête !



Marché nocturne des Vitrines de La Crau



Concert François Feldman



Les Esti'Bals tous les mercredis de l'été

L'ALBUM DE L'ÉTÉ

Repas du COF



La Tournée du Rire



Azur Music Festival



Cinéma Spécial Pagnol



Concert Esti'Jazz



Théâtre "La femme du boulanger"



Tournée "Ça c'est le Sud"



Fête de La Moutonne



Naissances

Ava ERCAN
Manoë GUILLON
Gabriel GROSSET
Calypso GONZALEZ
Ella CRESSENT BUSSINGER
Lenny LUZIO
Andréa SAUVAGE MEISSE
Ines SALMI
Saja SALMI
Thaïs DELABOIRE
Yazid SMOUNI
William JAMMES
Romane DUPUIS
Edith LEGRAND

Mariages

Delphine SAVAIDES et Pierre-Yves BARBE
Marion VALLOT et Cyril GENSOLEN
Evelyne GAUBERT et Gérard MONFUMAT
Corinne SORIA et Hervé LORIETTE
Julie MAUNIER et Yann SCHMITT
Marthe MAUGER et Matthieu GALLOU
Jessica GRIMARD et Nicolas BERAUD
Mélanie KRUCZEK et Philippe EDMOND
Lucie MARQUES et Emmanuel PIQ
Mélanie FABRE et Ludovic RANCHON
Laura BERTIN et Mickael PELLEGRIN
Alice CARDENAUD et Rémi SANCHEZ
Lucie BELMONDO et Quentin BENJACAR

Décès

Denise GUIIS épouse AUGIAS
Désiré SIALELLI
Marie REBOLY veuve MERLO
Yvette WATEL épouse AMALFITANO
Micheline ROUSSELLE veuve JUILLET
Jacques MEHAULT
Marie BOURGES veuve LOUCHE
Jean-Claude FAUCHEUX
Françoise RAYMOND
Solange LHERM épouse LENAIN
Patrick CHATEAU
Michèle LAMBERT épouse VIVIER
Marie ARGILLET veuve MARCELLINO
Jacques CHALANSONNET
Danielle RECCHIA
Evelyne JOVER épouse BIANCHI
Yvette COUBARD veuve RAVEL
Raymond MARTEDDU
Annie FRONTON veuve COLLIN
Rosette ROSAN
Jacqueline FOUR veuve LACOMBE
Marius GOLETTA
Marie-Louise ROUX veuve LIBENZI

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), les mercredis 28 août et 4 septembre 2024, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

LES INFOS DES ASSOS

COSCEM

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) vous fait part du programme de ses prochains séjours et sorties :

- ✓ Samedi 28 septembre 2024 : visite de la Grotte Cosquer à Marseille avec déjeuner et après-midi libre
- ✓ Samedi 26 octobre 2024 : sortie journée au Parc Spirou près d'Avignon
- ✓ Du 29 mai au 1^{er} juin 2025 : mini-séjour à Port-Aventura en Espagne
- ✓ Du 26 octobre au 2 novembre 2025 : croisière en Méditerranée en all inclusive

Infos et inscriptions :

coscem.lacrau@gmail.com
ou 07.67.78.80.58 (Christine)
Par ailleurs, le COSCEM organise prochainement deux événements à l'Espace JP Maurric :

- ✓ Une Bourse aux Jouets, le samedi 16 novembre 2024, de 8h à 17h
- ✓ Un Vide Dressing, le dimanche 17 novembre 2024, de 8h à 15h

Tarif : 10 € la table

Inscriptions : à partir du 23 septembre

Notez également que vous pouvez contacter le COSCEM lors de sa permanence en Mairie, tous les mercredis, de 9h30 à 11h.

COMMUNIQUÉ DE SOS CHATS ERRANTS

De nombreuses disparitions de chats ont été signalées sur le secteur de La Moutonne. L'association fait appel à votre vigilance et à votre aide afin de faire cesser ces disparitions suspectes. Par ailleurs, si vous êtes témoin de mauvais traitements ou d'actes de cruauté sur des animaux, l'association vous invite à envoyer un mail au service Enquêtes de la SPA, en précisant les faits et lieux précis, à l'adresse suivante : enquetes@spa.fr. L'association crauroise SOS Chats Errants est également à votre disposition au 04.94.57.85.04.



Accompagnement
personnalisé pour
vos démarches
administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence
sur rendez-vous**

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE
CADRE DE VIE AVEC
**L'APPLICATION
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :

17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Suite de l'entretien avec Maryse DUNAN.

La charcuterie et le fromage passaient aussi sur la balance, car les emballages « blister » n'existaient pas encore. Ces marchandises étaient conservées dans une vitrine réfrigérée par la glace que nous livrait Pascaline, transportée sur une petite carriole qu'elle tirait dans les rues du village jusqu'à ses clients.

Pour nous approvisionner en fruits et légumes, le matin tôt, nous nous rendions à Hyères les mardis et vendredis. C'est mon mari, Néné, qui prenait le volant de la 2CV Citroën familiale attelée à la remorque qu'il avait fabriquée. S'il n'était pas à l'heure, ma mère tambourinait à la porte de la chambre « Oh, Néné, faut y aller ! ». Une fois le conducteur opérationnel, nous nous dirigeons vers l'avenue Gambetta où se tenaient les commerces des grossistes. Les frères ROCCHIA nous fournissaient les fruits et légumes locaux, tandis que

nous achetions les oranges, bananes et tout ce qui n'était pas cultivé sur place, chez Monsieur NOIREAU. Sitôt revenu à La Crau, Néné allait prendre son travail à l'EDF, tandis que la marchandise rejoignait les rayons du magasin.

Les autres produits nous étaient livrés. Les charcuteries, qui arrivaient vers cinq heures du matin, patientaient sur le trottoir jusqu'à l'ouverture du commerce. Vous serez surpris de savoir qu'on ne nous a jamais rien dérobé, pas plus que sur l'étalage de fruits et légumes qui passait la nuit dehors sans que rien n'y manque le matin. Le fromage, c'était un fournisseur qui nous approvisionnait une fois par semaine, et contrairement à aujourd'hui, les yaourts n'étaient pas emballés dans des pots en plastique, mais en verre. Le plastique n'étant pas encore très répandu, le papier et le carton formaient la plus grande partie des emballages avec le verre et le métal des boîtes de conserve. Les pots de yaourts et les bouteilles étaient consignés, comme on parle de le refaire aujourd'hui. Et oui, tout revient !

Parmi les nombreuses marques que nous vendions, j'ai encore en mémoire les noms du thon Basset, les sardines Robert, le café Henri, le sucre Saint-Louis. Nous vendions aussi de la morue que nous mettions à tremper pour la dessaler. En réalité, ce n'était pas tant pour la dessaler, que pour en augmenter le poids avec l'eau dont elle s'imbibait, et augmenter aussi la rentabilité. Nous en vendions beaucoup le vendredi car la religion, qui était alors très présente, poussait les croyants à ne pas manger de viande ce jour-là. Nous possédions également un rayon droguerie qui proposait à la clientèle des savons, lessives, eau de javel, et articles de ménage.

Ma mère avait une forte personnalité et pas sa langue dans la poche. Lorsque le cinéma Le Capitole, situé une cinquantaine de mètres plus loin, au niveau de l'église, a fermé pour être remplacé par la superette SODIM, notre épicerie a perdu une partie de sa clientèle. Notre commerce étant ouvert tous les jours sauf le dimanche après-midi (et encore, parfois ma mère ne fermait pas), des personnes qui allaient plutôt au SODIM passaient s'approvisionner chez nous aux heures de fermeture de la superette. Autant dire qu'elles étaient bien accueillies : « Vous avez qu'à aller à SODIM ! ». Parfois, devant la demande de quelqu'un dont la tête ne lui revenait pas : « J'en ai pas ! ». Et si, insistante, la cliente osait montrer la marchandise bien en vue sur le présentoir : « C'est vendu ! ». Même si le commerce était bien achalandé, nous ne possédions pas toujours l'article demandé. A une dame qui voulait de la pâte Arma (savon pâteux utilisé entre-autre par les mécaniciens pour se nettoyer les mains), « Non, j'ai que de la Scaramelli ! » (marque italienne de pâtes alimentaires).



Bice CECI et Maryse posent devant leur commerce dont on voit l'entrée dans l'angle du bâtiment. A gauche, apparaît l'étalage « fait maison » qui supporte les cageots et cagettes de fruits et légumes, tandis qu'à droite, accroché devant une fenêtre, un panneau en bois sert de support aux affiches du cinéma Le Capitole. Tout à droite, on distingue une partie de la devanture du commerce de Monsieur BELTRAMO, le marchand de journaux.



Maryse, souriante, accroche un régime de bananes à la façade. A ses pieds, des sacs de pommes de terre sont posés sur le trottoir tandis que la fenêtre laisse deviner des empilements de boîtes de conserve ainsi que la balance mécanique.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

du 2 au 6 septembre

Lundi

- Tomate mozzarella
- Nuggets de volaille
- Pommes frites
- Timbaline vanille chocolat
*Timbaline vanille fraise **

Mardi Menu végétarien

- Oeuf dur mayonnaise
- Couscous végétarien
- Emmental / Munster *
- Melon charentais
*Nectarine **

Mercredi (JIS)

- Escalope de volaille grillée
- Salade de riz
- Camembert
- Banane **BIO**

Jeudi

- Batavia **BIO**
- Spaghettis bolognaise
- Yaourt sucré **BIO**
*Yaourt vanille **

Vendredi

- Friand au fromage
- Lieu noir aïoli
- Haricots verts **BIO**
- Bleu / Brie *
- Abricot **BIO** / Ananas *

du 9 au 13 septembre

Lundi Menu végétarien

- Duo tomate et concombre
- Penne à l'andalouse
- Fraidou / Chevretonne *
- Compote poires **BIO**
*Compote pommes **

Mardi

- Jambon blanc **LR**
- Purée de pommes de terre **BIO**
- Gouda / Emmental *
- Nectarine **BIO** / Pomme golden *

Mercredi (JIS)

- Coleslaw
- Emincé haut de cuisse de dinde au curry **LR**
- Semoule
- Flan vanille

Jeudi

- Taboulé
- Sauté de boeuf en estouffade **BIO**
- Courgette **BIO**
- Fromage blanc
*Yaourt nature sucré **
- Banane **BIO** / Pêche *

Vendredi

- Concombre vinaigrette
- Filet de hoki meunière
- Epinards à la crème **BIO**
- Yaourt nature lait entier
*Yaourt framboise **
- Barre bretonne et caramel beurre salé

du 16 au 20 septembre

Lundi

- Salade verte
- Lasagnes **VF**
- Saint-Nectaire / Mimolette *
- Poire au chocolat **BIO**
*Compote pommes fraises **

Mardi

- Pizza au fromage
- Rôti de boeuf
- Purée de potiron
- Yaourt vanille **BIO**
*Yaourt à la banane **
- Melon charentais **BIO** / Ananas *

Mercredi (JIS)

- Tacos mexicains à la volaille
- Salade verte
- Fromage blanc au spéculoos

Jeudi Animation Rentrée

- Penne semi complètes au pistou
- Beignets de calamars sauce tartare
- Ratatouille
- Carré / Fougère d'Ambert *
- Pomme bicolore
*Pastèque **

Vendredi Menu végétarien

- Tomates au basilic
- Riz à la mexicaine
- Fraidou / Petit moulué noix *
- Liégeois chocolat
*Flan vanille **

du 23 au 27 septembre

Lundi Menu végétarien

- Melon
- Chili végétarien
- Camembert **BIO**
*Fondu Président **
- Bâtonnet glace vanille **CHEF**
*Timbaline vanille fraise **

Mardi

- Galopin de veau au jus
- Pommes frites
*Pommes duchesses **
- Gouda / Tomme de Provence *
- Pomme au four / Cocktail de fruits *

Mercredi (JIS)

- Taboulé
- Filet de hoki meunière
- Carottes persillées
- Banane

Jeudi

- Salade de torti tricolores
- Rôti de porc aux olives
- Gratin de courgettes
- Petit moulué ail et fines herbes
*Coulommiers **
- Pomme bicolore / Poire *

Vendredi

- Pâté de foie et cornichons
- Filet de hoki sauce poissons
- Gratin de butternut **BIO**
- Fromage blanc
- Raisin blanc **BIO** / Kiwi *

du 30 sept. au 4 octobre

Lundi

- Concombre vinaigrette
- Sauté de veau Marengo **LR**
- Crumble de courgettes et tomates au curry
- Fondu Président / St Paulin *
- Donuts

Mardi

- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- Edam **BIO** / Gouda *
- Kiwi / Poire *

Mercredi (JIS) Menu végétarien

- Salade verte
- Omelette **BIO**
- Pommes paillassons
- Yaourt sucré **BIO**

Jeudi

- Salade de pommes de terre
- Cordon bleu
- Haricots beurre en persillade
- Coulommiers / Brie *
- Raisin blanc **BIO** / Raisin noir *

Vendredi

- Céleri rémoulade
- Blanquette de colin
- Riz pilaf
- Flan chocolat
*Flan vanille caramel **

BIO Produit Bio 
LR Label Rouge 
VF Viande / Volaille Origine France 
CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux